



Partage des biens ou indemnisation ?

Par **hirinaa**, le **13/08/2012** à **09:40**

Bonjour,

j'ai un certificat de concubinage depuis 17 ans et je suis pacsée depuis 10 ans. Je vis depuis 26 ans avec mon compagnon qui était propriétaire d'une grande propriété à retaper. Je travaille avec lui dans l'agrotourisme (structure montée par lui). Je travaille sans salaire depuis tout ce temps et j'ai retapé, agrandi, fait fructifier une activité lucrative et modernisé une grande et belle propriété durant tout ce temps.

Tout est a son nom. Puis-je avoir un recours, une indemnisation (pension ou dédommagement) en cas de séparation ?

Il me donne depuis un an seulement 250 euros par mois et cela ne me permet pas de vivre seule et de prendre un appartement. Or, nous avons plusieurs habitations mitoyennes dans lesquelles j'aurai souhaité m'installer seule.

Que me faut il faire ?

Que puis-je espérer ?